



# LE CHRONO SCOPE

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

N° 70  
Avril 2020

## Plus qu'un seul sujet

Face à cette pandémie qui tue par milliers, qui confine plus d'un milliard de personnes sur terre, qui fait vaciller nos économies, tous les autres sujets paraissent bien secondaires.

La France et l'Europe font parties des régions les plus touchées au Monde. Les mesures de restrictions de liberté et de confinement, si elles sont comprises, sont inédites dans nos démocraties. En France, la situation a été fortement compliquée par la pénurie de moyens de protection (masques, gel hydroalcoolique) et il est probable qu'une commission d'enquête parlementaire devra en tirer toutes les responsabilités. Cette pénurie a aussi touché de plein fouet Chronopost comme d'autres entreprises ayant continué à travailler et dans lesquelles les dirigeants ont laissé leurs salariés bien souvent sans aucune protection si ce n'est quelques messages sanitaires de base. La CGT a dénoncé cela dans ses tracts des 19 et 20 mars. En l'absence de moyen de protection, il aurait été responsable de suspendre ponctuellement l'activité ou de la restreindre aux services vitaux ([lire ci-contre](#)). Cette crise entraîne une chute de l'activité et donc une mise au chômage partiel de nombreux salariés à Chronopost ([lire page2](#)). Elle nous interroge aussi sur notre avenir, sur nos démocraties, sur l'organisation du monde et même... sur nous même ([lire page 3](#))

Retrouvez nos publication sur  
<http://www.cgt-fapt.fr/category/entreprise/branche-postale/chronopost/>



## NOS DIRIGEANTS ONT PRIORISÉ LE BUSINESS..

Le président de Chronopost a écrit à plusieurs reprises à tous les salariés pour annoncer le maintien global de l'activité Chronopost car elle serait stratégique pour l'activité économique du pays. Ce choix a été fait au moment où l'épidémie se propageait fortement en France et alors même que les moyens de protections étaient largement insuffisants durant plusieurs semaines dans tout le pays et particulièrement dans nos agences (Lire tract CGT du 19 mars sur le site : <http://www.cgt-fapt.fr/2020/03/la-sante-avant-le-business/>)



La CGT comme de nombreux salariés alertaient déjà sur les risques et demandait à restreindre l'activité aux seuls besoins vitaux. Notre direction nous a répondu que ce n'était pas possible, qu'il était impossible voire illégal de faire le tri dans nos clients mais nous en doutons encore aujourd'hui...

### ... AU DÉTRIMENT DE LA PRIORITÉ SANITAIRE...

Et puis Chronopost aurait pu de toute façon, et comme demandé par la CGT, faire un communiqué de presse invitant tous nos clients à se restreindre à des envois vitaux. Mais non, rien ! Ils ont même fait l'inverse avec des promos sur



le site en ligne chronopost.fr (Moins 20 % avec le code « Restez chez vous »!!)

Ainsi ils ont maintenu des agences pleines de salariés, des picking TG2 où les distanciations minimales n'étaient pas respectables et surtout des chauffeurs MP et sous-traitants qu'on envoyait chaque jour s'exposer sans protection et notamment sans gel pour se désinfecter les mains, chauffeurs que l'on retrouvait tous ensuite à la queue leu leu au contrôle retour... **Alors OUI, Chronopost a ainsi été vecteur de propagation du virus. Le business est passé avant la protection des salariés.**

Aujourd'hui les moyens de protections sont arrivés et la législation s'est adaptée. Chaque chauffeur doit disposer de gel dans son véhicule, chaque véhicule doit être désinfecté chaque jour s'il est partagé, tout comme les postes de travail. Dans le cas contraire, les salariés sont légitimes à utiliser leur droit de retrait. Des hygiaphones sont installés dans les pôles supports, les consignes sont martelées, les représentants du personnel informés ou en cours de l'être comme demandé par la CGT.

**Tout cela est très bien mais le risque demeure. Et puis cela n'effacera pas les décisions économiques qui ont exposé les salariés, les actions priorisant le business sur le sanitaire, l'argent sur l'Homme.**

**C'EST LA LEÇON QUE LA CGT CHRONOPOST RETIENDRA.**

# CHUTE DE D'ACTIVITÉ À CHRONOPOST ET SES CONSÉQUENCES



## Attention, cet article a été rédigé le 26

**mars**, il est probable que la situation ait évolué lorsque vous le lirez et que certaines infos (notamment chiffrées) ne soient plus d'actualité

✓ Lundi 23 mars un CSE extraordinaire s'est tenu avec à l'ordre du jour la réorganisation de l'activité et la mise en place du chômage partiel.

✓ Au 23 mars, la direction annonçait : 29 cas de suspicions Covid 19 à Chronopost, 239 arrêts maladie garde d'enfants, 44 arrêts maladie "personne fragile", 103 salariés en arrêt maladie classique.

✓ La Direction a par ailleurs annoncé une chute d'activité d'environ - 30 % avec une prévision à - 40 %. En conséquence il a été annoncé des mesures de chômage partiel, des fermetures de sites, de hub, de transfert de phases TG1 et d'autres mesures comme l'arrêt de l'activité le samedi.



### Les hub :

Les hub qui doivent (ou qui ont dû fermer) : HNI, Jonage, Brive, Le Mans, Nancy.

### Les Agences :

les activités des agences de Cormeille, Brie, Beaugrenelle, St Laurent du Var, Aix en provence, Decine, Massy, Brie, sont basculées sur des sites voisins (à confirmer dans les prochains jours)

### Le TG1 :

Les phases TG1 qui basculent sur des sites voisins : TG1 de Nîmes, Fréjus, St Brieuc, Saintes, La Roche/Yon, Narbonne, Alfortville (à confirmer dans les prochains jours).



### Le chômage partiel :

Pour les salariés concernés, la direction a indiqué qu'ils feront tout pour limiter le chômage partiel même si celui-ci sera incontournable pour certains. Ils doivent donc privilégier les propositions de changements de postes, de reprises d'activité à la sous-traitance, d'utilisations des JRTT, RC et CP avant de recourir au chômage partiel.



Attention, le chômage partiel n'est indemnisé qu'à **84 %** du salaire net.

**La CGT a demandé le maintien de la rémunération globale mais la direction s'y refuse.**

**Nous** avons alors demandé le versement de la prime exonérée évoquée par le gouvernement pour ceux qui travaillent pendant la crise avec une majoration pour tout ceux qui seraient mis en chômage partiel.

La direction a dit réfléchir à cette possibilité.

D'autres questions restent sans réponse à ce jour, notamment l'impact du chômage partiel sur l'intéressement/participation.

**La CGT demandera sa neutralisation dans la prochaine négociation de l'accord 2020/2022.**

**Le CSE a donné un avis défavorable aux mesures de chômage partiel principalement pour 2 motifs :**



La direction ne s'est pas organisée pour le limiter en reprenant de l'activité à la sous-traitance



La direction refuse de faire un effort sur le complément de l'indemnisation minimum légale

Les NAO et le versement de l'intéressement ne seront pas différés.

**Pour la CGT, l'abondement prévu ne doit pas être impacté par cette crise car il s'agit des bénéfices de l'année dernière.**

**La CGT invite tous les salariés à s'exprimer sur ces sujets et à nous remonter leurs attentes et leurs questions.**



## LA VIE NE SERA PLUS JAMAIS COMME AVANT

(par Lucile Schmid, vice-présidente de la fabrique de l'écologie)

C'est un moment particulier. Le confinement sanitaire pour empêcher la propagation du coronavirus ralentit les activités collectives et personnelles. Mais cela crée surtout une accélération. Notre regard sur ce qu'il était raisonnable de faire et de penser se modifie très vite. Nous, à titre individuel, et en tant que société, n'agissons et ne raisonnons plus jamais comme avant.

### TROIS CHANGEMENTS DE PERSPECTIVE S'IMPOSENT D'ORES ET DÉJÀ.



### Une autre mondialisation est possible

Certes, c'est le grand retour des frontières, certes, les populistes de tous acabit donnent de la voix, cherchant à exciter des réflexes xénophobes. Mais surtout ce sont les réalités invisibles de cette fameuse mondialisation qui se dévoilent, celles qui dérangent. On s'interroge sur le sens des choses. L'enjeu des délocalisations, sans doute très abstrait pour beaucoup, est devenu très concret pour l'ensemble des Français, et non plus seulement pour ceux qui habitent des territoires délaissés. La crise sanitaire ne remet pas en cause la mondialisation, elle la dévoile, la rend plus concrète, plus humaine et plus complexe à la fois. Elle illustre la nécessité de prendre en compte l'ensemble de ses dimensions culturelles, politiques et économiques. Reconnaître l'imbrication entre les sociétés implique d'en définir le cadre. Comment créer les règles et les institutions nécessaires à cette société internationale dont la pandémie a révélé l'existence ?



### Une démocratie représentative plus en lien avec les citoyens

De nouvelles tensions sont apparues pour les démocraties. Certains s'extasient de l'efficacité chinoise, oubliant le déni initial. Et que dire de ce qui se passe en Iran, troisième pays le plus touché, où des millions de personnes pourraient mourir, alors que le pouvoir est passé par tous les stades du mensonge en sous-estimant sciemment la réalité ? L'aveuglement des dictatures est démontré. Mais dans le même temps, les démocraties doivent prendre des mesures autoritaires. Le débat sur l'équilibre entre sécurité et libertés trouve dans cette pandémie une actualité nouvelle. Lorsque le président de la République en appelle à notre sens civique, le ministre de l'Intérieur vient immédiatement évoquer confinement, attestations de déplacement et amendes. Cette oscillation est compréhensible dans une situation d'une gravité inédite. Mais c'est aussi la fragilité de ceux que nous avons élus qui se dévoile.

La crise sanitaire nécessite des citoyens responsables, prêts à comprendre et apprendre, armés d'une éthique personnelle. En ce sens, peut-être l'urgence sanitaire est-elle un combat mais un combat démocratique. Face à l'incertitude, la sphère démocratique doit s'étendre : plus de débats, des médias à la hauteur des enjeux, des représentants politiques qui reconnaissent leurs limites, qui sachent activer au sein de la société des dynamiques de solidarité et de générosité, et lutter contre le repli. Au temps du coronavirus, il n'y a pas d'homme providentiel. Il y a en revanche urgence à créer une dynamique de société. Et c'est tant mieux !

### Le savant et le politique

La crise sanitaire a remis sur le devant de la scène l'importance des faits scientifiques pour préserver un avenir à l'humanité. Elle a aussi donné à la parole des médecins, des professionnels de santé, des chercheurs, une force nouvelle lorsqu'ils assurent des tâches quotidiennes vitales – soigner, expliquer concrètement les principes de précaution – et mènent la course contre la pandémie – fabriquer un vaccin. Le président de la République, le Premier ministre, le ministre de la Santé n'ont d'ailleurs cessé de se référer à l'avis des dits « scientifiques ». La place nouvelle prise par les sciences ne disparaîtra pas avec la crise sanitaire. D'autant plus que de nouvelles épidémies peuvent être anticipées. Et c'est justement pour cela que le lien entre les processus démocratiques et les données scientifiques doit être davantage structuré. Cela implique une réflexion précise sur le rôle du savant et du politique.



De plus, alors que la France a l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, la période a montré combien les connaissances scientifiques de l'ensemble de la société restaient limitées et les enjeux de prévention ignorés. Le développement d'une culture générale scientifique est au sens propre un enjeu d'éducation nationale. L'essor des sciences citoyennes témoigne aujourd'hui d'une aspiration forte. Mais c'est aussi le système de santé qui doit changer. Lui consacrer plus de moyens est essentiel, réfléchir à ses modalités d'organisation pour développer une approche territoriale des enjeux de santé et d'environnement l'est également.



## CHÔMAGE PARTIEL VOUS POUVEZ FAIRE BAISSER VOS IMPÔTS

Dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (Covid-19), un certain nombre des salariés et travailleurs indépendants verront leurs revenus diminuer dans les mois qui viennent. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez moduler votre taux de prélèvement à la source. Cependant, à ce jour, la modulation à la baisse du prélèvement à la source n'est possible que dans le cas où elle est estimée à plus de 10 % du montant du prélèvement à moduler.



### Marche à suivre :

Pour moduler votre prélèvement, suivez ces étapes :

1. Connectez-vous sur votre espace personnel du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), muni de votre identifiant fiscal et votre mot de passe.
2. Sur la page d'accueil cliquez sur « Gérez mon prélèvement à la source ». Cliquez ensuite sur « Actualiser suite à une hausse ou une baisse de vos revenus ».
3. Attention : vous devez faire une déclaration estimative de vos revenus et de vos charges pour toute l'année 2020.

Le nouveau taux s'appliquera au plus tard dans un délai de trois mois en principe. Il est ensuite actualisé en septembre 2020.



## CULTURE MUSÉE

### Visitez les plus beaux musées du monde pendant le confinement !

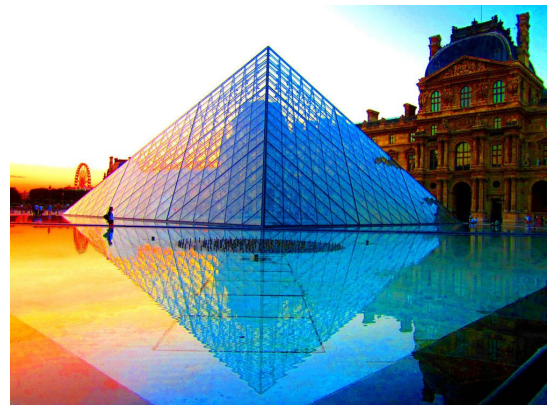
Confiné à la maison, on trouve parfois le temps long.

Voici quelques pistes pour se cultiver et se divertir depuis son canapé.

Depuis quelques années, les musées ont tous développé des visites virtuelles. "Passons la frontière pour visiter virtuellement la galerie des Offices à Florence (Italie), c'est un des plus beaux lieux de la peinture".

### Des visites culturelles virtuelles :

"On peut s'approcher des tableaux qui sont en haute définition. Personne devant ne fait de selfie, personne ne bouche la vue. On peut s'attarder sur l'ensemble de ses tableaux. Tous les grands musées du monde ont mis en place ces visites virtuelles. On se rendra sur place lorsque l'on pourra ressortir, mais, pour l'instant, visitons les musées de cette manière-là. Pour les plus petits, des modules explicatifs d'une minute en vidéo sont disponibles"



### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**